

Un(e) technicien (ne) aux travaux et à l'inspection des cours d'eau

Le technicien ou la technicienne aux travaux et à l'inspection des cours d'eau est responsable de voir à la planification, la gestion et la réalisation de projets d'aménagement et d'entretien des cours d'eau sur l'ensemble du territoire de la MRC de Kamouraska. De plus, il réalise diverses inspections et suivis, notamment en matière de voirie en territoires non organisés, de gravières et de villégiature en terre publiques et relativement au respect de certaines réglementations en lien avec les rives, le littoral et les cours d'eau.

TU AS LE PROFIL ?

- Diplôme d'études collégiales dans un domaine lié au génie civil, à la gestion des eaux, ou toute autre formation connexe;
- Un à trois ans d'expérience pertinente;
- Une expérience en gestion de projets et des méthodes d'intervention en cours d'eau sera considérée comme un atout;
- Connaissance des techniques d'aménagement et d'entretien des cours d'eau;
- La maîtrise de l'environnement Windows est requise ainsi que le permis de conduire.

TON QUOTIDIEN EN QUELQUES LIGNES

- Procéder à l'inspection des cours d'eau par des visites sur le terrain afin de cibler les interventions appropriées, faire le suivi et la priorisation des demandes d'intervention en cours d'eau reçues;
- Assurer la réalisation de toutes les étapes nécessaires à la réalisation des travaux incluant la planification budgétaire, la rédaction des documents d'appel d'offres et des demandes de certificat d'autorisation, les rencontres avec les propriétaires, etc.
- Coordonner et surveiller les travaux de terrain et veiller à la conformité des travaux ainsi qu'au respect des normes applicables;
- Participer à l'élaboration de solutions visant à réduire les problèmes liés à l'érosion, à la sédimentation et à la dégradation des cours d'eau;
- Recevoir et analyser diverses demandes de permis d'intervention, émettre les permis au besoin et émettre des constats d'infraction, le cas échéant, à la réglementation régionale;
- Intervenir, au besoin, pour l'enlèvement d'obstructions dans les cours d'eau ;
- Effectuer les inspections des routes gérées par la MRC et proposer des recommandations quant aux travaux à effectuer, le cas échéant ;
- Assurer les inspections terrain liées à la délégation de gestion de la villégiature, des gravières et des sablières sur les terres du domaine de l'état et effectuer le suivi de ces inspections, la saisie de données et le suivi des demandes de baux et des certificats d'autorisation;
- Accomplir toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.



ON TE DÉCRIT AINSI ?

- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation et des priorités, d'une aptitude pour la résolution de problème, d'une grande autonomie et avoir le sens de l'initiative;
- Faire preuve d'une bonne capacité de communication et de médiation;
- Faire preuve de flexibilité et de tolérance à travailler sous diverses conditions terrain;

VOICI POURQUOI NOUS CHOISIR

- Un poste permanent à temps plein
- Date d'embauche; dès que possible
- Un salaire intéressant (entre 64 000 \$ et 75 000 \$ / année);
- Un horaire de 35 heures par semaine sur 4 jours et demi (disponibilité pour du temps supplémentaire requise);
- Réunion de soir à l'occasion;
- Des congés personnels et de maladie;
- Une assurance collective;
- Un régime de retraite;
- Une belle équipe passionnée.

Les personnes intéressées répondant aux exigences de l'emploi doivent soumettre leur candidature d'ici le 29 avril 2024.



Envoie ta candidature à
rh@mrckamouraska.com

